

# Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, PARIS (9<sup>e</sup>)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro: Cinq Centimes

TÉLÉPHONE : Central 69-70 et Central 80-62

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉP<sup>t</sup> 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

## Les Effectifs

Chacun à son poste et à sa place

L'Allemagne tout entière, tendue vers la guerre, s'apprête à jeter dans la bataille toutes ses réserves. Au front, elle accumule ses soldats et son matériel ; à l'intérieur, elle mobilise jeunes gens et jeunes filles, femmes et vieillards pour accroître les forces de ravitaillement des armées et de la population civile. Elle a compris, depuis longtemps, que l'usine et l'arsenal devaient être les collaborateurs étroits du combattant.

Nos gouvernements, en France, ont été longtemps à comprendre cette idée. Lorsque le commandement réclame des soldats pour combler les vides du

commencer par pousser à l'avant tous ceux qui, à l'intérieur ou dans la zone des étapes, pourraient être facilement remplacés par des auxiliaires, des R.A.T., ou des femmes ?

« La veille de l'effort décisif, il est nécessaire que pas un officier, pas un sous-officier, pas un homme de l'active et de la réserve-active, ne soit dans nos formations de combat. Les innombrables réclamations que nous rece-

preuve que les promesses du gouvernement pour que chacun soit mis à sa place, n'ont pas été tenues. « Les jeunes à l'avant, les vieux à l'arrière », cette règle ne doit souffrir d'exceptions que pour ceux qui, à l'arrière comme à l'avant, sont des spécialistes de l'usine ou de l'arsenal reconnus comme impossibles à remplacer. Dans les usines comme dans nos grandes administrations publiques, les jeunes du service armé ne doivent demeurer que s'ils sont réellement indispensables. En dehors des ouvriers professionnels qui se font l'objet d'une fiche spéciale, contrôlée par une autorité responsable, aucun mobilisé de 20 à 35 ans ne peut justifier son emploi ailleurs qu'à la tranchée. Le ministre de la guerre, s'il veut faire son devoir envers la Patrie, doit faire une chasse implacable aux embusqués comme aux embusqueurs, et s'arranger pour que les mal employés soient utilement employés. Le contrôle de la commission de l'armée de la Ghambrée a relevé dans les seuls services de la Région, la présence de plusieurs centaines d'hommes, officiers, sous-officiers, soldats qui coulent des jours heureux dans des postes de bureaucrates de tout repos.

Aussi bien, ce n'est pas dans les corps ou services de l'intérieur, que se trouvent les abus les plus scandaleux, c'est aux armées, à l'arrière du front, dans les états-majors, dans les services de l'intendance, dans les escadrons, les parcs d'artillerie et du génie, les compagnies d'artilleurs, le Trésor et Postes, les parcs de ravitaillement, les gares régulières, les hôpitaux, qu'il faut aller surtout les chercher. Lorsqu'un chef veut conserver un homme, ordonnance, secrétaire, cuisinier, etc., il le déclare « indispensable », et alors, le ministre de la guerre lui-même reste impuissant.

J'ai dit à la tribune du Sénat, dans la discussion sur la loi des exemplés et réformés, que si les Alliés avaient mis en commun, en temps utile, toutes leurs ressources en hommes, et s'étaient imposés les mêmes sacrifices pour aboutir à des équivalences équitables, et si, d'autre part, la loi du 17 août 1915 (loi Dalbier), sur l'utilisation des effectifs, avait été appliquée, on n'aurait pas eu besoin de la nouvelle visite médicale des exemplés et réformés. A ce propos, on doit se rappeler aussi à l'administration de la guerre que c'est moins la révision des auxiliaires en sursis d'appel qu'il faut poursuivre que la reprise des hommes du service armé en sursis d'appel. Il y a 70.000 hommes du S. A. en sursis d'appel, contre 23.000 auxiliaires, qu'on ne mobilise pas. Partout où ils sont, ces sursitaires du S. A. s'ils sont jeunes, doivent être repris pour le front de bataille, à moins qu'ils ne soient réellement indispensables dans les emplois qu'ils occupent.

Le public réclame vivement contre l'arbitraire et l'injustice. Il a souffert de la guerre que c'est moins la révision des auxiliaires en sursis d'appel qu'il faut poursuivre que la reprise des hommes du service armé en sursis d'appel. Il y a 70.000 hommes du S. A. en sursis d'appel, contre 23.000 auxiliaires, qu'on ne mobilise pas. Partout où ils sont, ces sursitaires du S. A. s'ils sont jeunes, doivent être repris pour le front de bataille, à moins qu'ils ne soient réellement indispensables dans les emplois qu'ils occupent.

Le public réclame vivement contre l'arbitraire et l'injustice. Il a souffert de la guerre que c'est moins la révision des auxiliaires en sursis d'appel qu'il faut poursuivre que la reprise des hommes du service armé en sursis d'appel. Il y a 70.000 hommes du S. A. en sursis d'appel, contre 23.000 auxiliaires, qu'on ne mobilise pas. Partout où ils sont, ces sursitaires du S. A. s'ils sont jeunes, doivent être repris pour le front de bataille, à moins qu'ils ne soient réellement indispensables dans les emplois qu'ils occupent.

En l'an II de la République, les jeunes gens du premier appel prenaient une attitude menaçante vis-à-vis des « muscadins » qui trouvaient le moyen, grâce à leurs relations et à leur ingéniosité, de ne pas partir à l'armée. « Point d'exemplation, s'écriaient les soldats de la Convention, il faut que tout le monde marche ! » A plus d'un siècle de distance, nous entendons les mêmes pro-

Ch. DEBIERRE  
Sénateur du Nord

## La Fin de la Guerre

La dévotion aux « Cinq Plaies » nous vaudra-t-elle ce que n'a pas obtenu le culte de N. D. de Pontmain ?

Les gens d'Église sont ingénieux. Ils ont plus d'un tour dans la poche de leurs soutanes. Quand il s'agit de tirer de l'argent des

dévotés et de leurs pieux époux, on ne vit jamais frocer d'embarras.

Ils exploitent, tous ces temps-ci, le désir fort légitime que chacun éprouve de voir finir bientôt la guerre.

Ils avaient d'abord fait marcher Notre-Dame-de-Pontmain.

— Si vous priez bien Notre-Dame-de-Pontmain, et si vous honorez les prêtres, ses serviteurs, de généreuses aumônes, cette bonne vierge obtiendra de son fils la fin des hostilités, le 17 janvier 1917, il n'y aura plus un Allemand en France.

Des pétitions circulent.

On promet à la Vierge de Pontmain de lui élever une basilique extraordinaire.

Le 17 janvier, les Allemands n'avaient pas abandonné le territoire français.

— C'est une épreuve ! disent les curés.

Puis, quelques jours après ils lancèrent un nouvel appel :

— Pourquoi s'être adressé à la Vierge ?... N'est-on pas mieux servi par Dieu lui-même que par ses saints, voire par sa mère Marie ?

Et le culte des Cinq Plaies fut lancé.

Les cinq plaies, ce sont les plaies qui couvraient le corps du Christ sur la croix : une à chaque main, une à chaque pied, une au sein.

« La dévotion aux Cinq Plaies de Notre Seigneur Jésus-Christ, assure le clergé de la paroisse Saint-Eloi, à Bordeaux, a été établie dans la paroisse Saint-Eloi, l'an 1496, à la suite d'un vœu fait par les magistrats de la ville, pour obtenir la cessation de la peste qui ravageait Bordeaux. »

Et les curés ajoutent, fort habilement :

« L'assistance aux exercices de cette dévotion est un devoir de reconnaissance que tous les habitants de Bordeaux doivent être heureux d'accomplir. Le bienfait accordé à nos aïeux, l'an 1496, nous permet d'espérer de la Miséricorde divine de nouvelles faveurs, et, en particulier, la fin glorieuse de la cruelle guerre dont souffre notre Patrie. »

Les exercices de la confrérie des Cinq Plaies ont commencé vendredi dernier. Mais le clergé de Saint-Eloi est plus prudent que les managers de N. D. de Pontmain : les Cinq Plaies permettent d'espérer la fin de la guerre, — mais on ne dit pas pour quand. — CALIUS.

Après les sept torpillages, les Explications Allemandes. Le sort des navires hollandais.

Une communication officielle de la Hollande, publiée dans la soirée d'hier, a fait connaître les conditions dans lesquelles sept navires affectés par le gouvernement, avaient été épilés jeudi par des sous-marins allemands.

L'agence Reuter fournit de son côté les détails suivants sur l'attaque de la flottille de commerce hollandaise.

Les vapeurs hollandais avaient quitté Falmouth jeudi. Quatre d'entre eux retournaient en Hollande ; trois qui en venaient continuèrent leur voyage après escale à Falmouth.

Tous étaient venus à Falmouth à diverses dates et avaient reçu la permission de partir à la demande spéciale du gouvernement hollandais. Aucun d'entre eux n'avait consulté les autorités britanniques sur le meilleur itinéraire à suivre ni sur les précautions appropriées à prendre, mais tous portaient munis d'instructions spéciales du gouvernement hollandais.

En fait, on dit qu'un fonctionnaire de la Légation de Hollande était allé à Falmouth pour s'entretenir avec les capitaines des navires et leur donner en particulier des instructions spéciales pour faire la route.

Les bateaux partirent, croit-on, avec tous les feux ordinaires en usage pour la navigation et probablement même avec d'autres feux les désignant nettement. — (Radio.)

LA VERSION ALLEMANDE

Au sujet du torpillage de six navires hollandais, la légation d'Allemagne publie une longue explication disant que la date du 5 février fixée par le sans-conduit pour les vapeurs hollandais venant des ports anglais fut ensuite ajournée au 9 février et au 11 février, à raison des circonstances.

On informa le 14 février les armateurs hollandais que leurs vapeurs pourraient partir de conserve le 22 février ou le 17 mars, mais que pour le 22 février, la garantie de sûreté n'était que relative, tandis que le 17 mars, elle était absolument certaine que les sous-marins ne les torpilleraient pas, car il serait impossible jusqu'au 22 février de prévenir avec certitude tous les commandants des sous-marins des concessions faites à la Hollande. — (Havas.)

Un second communiqué de la Légation déclare que la nationalité du sous-marin auquel sont dus les torpillages n'a pas été établie et va jusqu'à déclarer que rien en somme ne permet pour le moment d'incriminer le pavillon germanique.

C'est là un procédé dont le gouvernement de Berlin est coutumier. On se souvient, en effet, qu'il avait invoqué le même motif et soulevé la même discussion à propos des torpillages du Tubantia et du Patembang. — (Radio.)

## A BATONS ROMPUS

La Mort des Forêts

Le dernier discours de M. Lloyd George n'enchantait. Il n'est agréable, en effet, d'entendre un ministre déclarer, du haut de la tribune, ce que l'on nous a empêchés de dire nous-mêmes, dans le Bonnet Rouge, à savoir que la besogne des sous-marins allemands est dangereuse pour les alliés.

Mais ce qui me plaît encore — dans la harangue du « Premier » anglais, c'est la prescription qu'elle édicte contre toutes les importations d'articles de luxe dans la Grande-Bretagne.

Nous avions acquis dans ce pays une réputation de goût raffiné et d'ingéniosité élégante en tout ce qui touchait la mode, la couture, la bijouterie et les bibelots. Seulement ce renom comportait son inconvénient : on nous considérait plutôt comme des artistes et des amateurs que comme des royaumes.

Quand le Royaume-Uni ne recevra ni les chepeaux de l'avenue de l'Opéra, ni les robes de la rue de la Paix, ni les fantaisies de la rue du Quatre-Septembre, ni les pendentif et les colliers de la place Vendôme, ses habitants s'apercevront, d'abord, que toutes ces frivolités occupent dans la vie moderne une importance plus considérable que ne le prétendent les puritains. Ses redoutables comptes, ensuite, que le commerce de la France ne tient pas tout entier dans la vente à l'étranger des costumes et de la joaillerie.

Un point, toutefois, ne laisse pas que de m'inquiéter, dans la manifestation oratoire de M. Lloyd George, c'est l'armée britannique en France, s'il est dit, à l'invitation à se suffire pour le bois et le gouvernement français a déjà mis deux forêts à sa disposition. « Ainsi donc nos antiquités futures, que n'ont pas encore détruites les firs d'artillerie et les travaux de sape, sont menacées par la cognée des troupes du génie anglais. De la surface du sol, où leurs ramures proclamaient la vigueur intarissable de la vieille Cybèle, hêtres, chênes, bouleaux, ormes et peupliers vont passer sous la terre, dans la glaise des boyaux, dans la boue des tranchées, où ils pourrissent, victimes de la haine meurtrière et dévastatrice des hommes.

Je veux espérer que ce sacrifice de nos bois se limitera au strict nécessaire, et que les Tommies apporteront, dans l'abattage de nos arbres, cette discrétion et cette mesure qui les ont de tout temps caractérisés. Car, avec la destruction des monuments historiques, l'émantissement des forêts est ce qui doit émuover le plus profondément les âmes délicates et sensibles.

La mort des hommes, ainsi que l'éloquemment établi « notre » Barrès, exalte les cœurs bien trempés, plonge, dans une sorte d'extase où se mêlent l'admiration et l'envie, les esprits vraiment nobles ; tandis que le trépas des cathédrales et la disparition des couches séculaires précipitent ces mêmes cœurs et ces mêmes esprits dans une indicible consternation.

Monsieur BABIN.

## APRÈS LES SEPT TORPILLAGES

### Les Explications Allemandes

Le sort des navires hollandais

Après les sept torpillages, les Explications Allemandes. Le sort des navires hollandais.

Une communication officielle de la Hollande, publiée dans la soirée d'hier, a fait connaître les conditions dans lesquelles sept navires affectés par le gouvernement, avaient été épilés jeudi par des sous-marins allemands.

L'agence Reuter fournit de son côté les détails suivants sur l'attaque de la flottille de commerce hollandaise.

Les vapeurs hollandais avaient quitté Falmouth jeudi. Quatre d'entre eux retournaient en Hollande ; trois qui en venaient continuèrent leur voyage après escale à Falmouth.

Tous étaient venus à Falmouth à diverses dates et avaient reçu la permission de partir à la demande spéciale du gouvernement hollandais. Aucun d'entre eux n'avait consulté les autorités britanniques sur le meilleur itinéraire à suivre ni sur les précautions appropriées à prendre, mais tous portaient munis d'instructions spéciales du gouvernement hollandais.

En fait, on dit qu'un fonctionnaire de la Légation de Hollande était allé à Falmouth pour s'entretenir avec les capitaines des navires et leur donner en particulier des instructions spéciales pour faire la route.

Les bateaux partirent, croit-on, avec tous les feux ordinaires en usage pour la navigation et probablement même avec d'autres feux les désignant nettement. — (Radio.)

LES VAPEURS ENCORE A FLOT

London, 24 février. — Le bureau du Lloyd annonce que le vapeur hollandais Menado qui a été attaqué par un sous-marin, a pu être ramené au port.

Les vapeurs hollandais Bandoeng, Eemland et Zandijk, qui ont été atteints également par un sous-marin allemand, sont peut-être encore à flot. — (Radio.)

LES EQUIPAGES SAUVÉS

La Haye, 24 février. — Tous les marins des vapeurs hollandais torpillés ont été sauvés.

## Les Démarches pour la Paix

UNE NOTE MEXICAINE

Madrid, 24 février. — Le ministre du Mexique à Madrid communique aux journaux espagnols une note par laquelle il fait connaître que les gouvernements des Républiques de Salvador, de Honduras et de l'Équateur ont, répondu favorablement à la note mexicaine, relative aux négociations de paix. Ces républiques affirment qu'elles ne sont pas hostiles aux États-Unis et encore moins aux pays de l'Entente, mais elles tiennent à déclarer que leur démarche n'est qu'une manifestation purement humanitaire. — (Radio.)

## En Allemagne

DES DESORDRES A BERLIN

Lugano, 25 février. — Il dore de Bellinzona reçoit de bonne source que de graves désordres ont eu lieu dans le faubourg de Charlottemburg, à Berlin.

Une foule immense, composée en majeure partie de femmes, assailla le magasin de la police locale s'étant refusée de tirer sur les magasins de denrées alimentaires, on se dispersa et la troupe aurait dû faire usage de mitrailleuses.

Le Dore de Bellinzona annonce aussi que la situation est très grave à Hambourg. La police locale s'étant refusée de tirer sur les magasins de denrées alimentaires, on se dispersa et la troupe aurait dû faire usage de mitrailleuses.

## Le Congrès Socialiste Italien

Avant la réunion plénière

Rome, 25 février. — C'est décidément aujourd'hui que commence la discussion plénière de la Conférence socialiste nationale italienne.

Les échanges de vue qui ont eu lieu hier et avant-hier au sein de la direction et du groupe parlementaire, ont amené les organisateurs à décider que les débats aient lieu à huis-clos.

On a fait savoir, dans la soirée, que non seulement la presse ne sera pas admise, mais qu'on n'enverra aucun communiqué aux journaux avant la clôture du Congrès.

Pour que le secret de la discussion soit assuré, les délégués ne se réuniront pas dans la salle qui avait été primitivement choisie, mais dans un local dont l'adresse est soigneusement cachée.

En dépit de ces précautions on possède des détails précis sur les questions qui ont été discutées. C'est ainsi qu'on peut affirmer que la direction du parti, préoccupée surtout de prolonger le régime de dictature qu'elle a inaugurée depuis le commencement de la guerre, s'est efforcée de limiter les attributions du Congrès, en faisant prévaloir l'idée que dans la situation présente du pays et dans les conditions créées au parti par la mobilisation, on ne pouvait donner à la réunion de Rome qu'un caractère consultatif.

Pour éviter de mettre en évidence les divergences qui séparent la tendance révolutionnaire de la tendance représentée par MM. Turati et Trèves, on éliminera de l'ordre du jour le problème d'après-guerre.

D'autre part, dans la réunion des directeurs et des représentants des différents journaux de province, qui a eu lieu hier, on a examiné la situation de la presse socialiste en général. Il ressort de ce débat qu'en raison de la guerre, le tirage de toutes les feuilles hebdomadaires du parti a considérablement baissé et que plusieurs d'entre elles ont dû suspendre leur publication.

Dans certaines régions, deux ou trois petits journaux ont été accordés pour publier une édition commune. — (Radio.)

## Les Allemands au Vatican

Mort de M. de Waal

Rome, 25 février. — M. de Waal a été trouvé mort dans son lit, dans la « Maison allemande » qu'il habitait tout près de la Basilique de Saint-Pierre.

Avec lui disparaît l'une des personnalités les plus curieuses et les plus remuantes de la presse allemande à Rome.

Il y résidait depuis 50 ans et il avait réussi, par ses agissements, à accroître considérablement l'influence allemande auprès du Vatican.

Né à Emmerich en 1836, il fut, bientôt après son ordination, nommé chapelain allemand à Rome et organisa une association de jeunes prêtres occupant, en apparence, de recherches archéologiques.

Sa situation lui permettait d'avoir, avec ses sous-ordres, ses grandes et petites entrées à la bibliothèque du Vatican, à toute heure.

Il avait fondé la revue *Roemische Quartalschrift*, publiée en langue allemande. Il avait attiré à Rome de nombreux collaborateurs allemands sous le couvert de recherches scientifiques.

Par égard pour son grand âge, il avait obtenu la permission de rester à Rome même après la déclaration de guerre à l'Autriche, sous le protectorat de laquelle il avait placé la petite nécropole connue sous le nom de « Campo-santo allemand », située tout près de la Basilique de Saint-Pierre. Il avait obtenu le privilège, en faveur des Allemands de Rome, d'enterrer leurs morts dans ce petit cimetière, quoique celui-ci fût situé dans l'enceinte de la ville, privilège que l'on n'accorderait à aucun Italien.

C'est là que sera inhumé, le 26 février, ce grand artisan de l'influence allemande près des Papes pendant un demi siècle. — (Radio.)

## LA DÉTRESSE D'UN PEUPLE

Au Comité d'Assistance EN FAVEUR DES SERBES

Sous la présidence de Mme Vessniotch, femme du ministre de Serbie, assistée de Mme Palchich, un comité serbe s'est formé à Paris. La tâche qui se propose est de secourir les femmes, de soulager la peine des prisonniers, et aussi et surtout de recueillir tous ces petits, chassés de pays natal par l'invasion et semblables à des oiseaux affolés dans la tourmente.

Ayant été demandeur à Mme Vessniotch par quels moyens elle espérait veur en aide aux

## LE RÉGIME DES RESTRICTIONS

### DU PAIN ET des Spectacles

Depuis ce matin, nous sommes au régime du pain rassis, aggravé de la suppression des petits pains et des pains d'une livre.

Les Parisiens ont fait le sacrifice de la mie croustillante et ont absorbé avec leur café, leur thé ou leur chocolat du pain ayant, conformément aux prescriptions de notre grand économiste national, douze heures d'âge.

Dans les quartiers riches, avenue du Bois de Boulogne, avenue Henri-Martin, on a profité de la permission de M. Herriot. On a consommé de succulentes brioches en plus grand nombre que de coutume ; mais des gâteaux à vingt-cinq et trente centimes, c'est là un luxe qui n'est point à la portée de toutes les bourses.

À Belleville, à Montmartre, les boulangers ont remplacé à leur étalage les petits pains d'un sou par des tartines de pain, auxquelles les gosses font grise-mine.

Les patrons de bars ont tourné la difficulté en remplissant les corbeilles disposées sur les comptoirs, avec de minces galettes ayant quelque analogie avec le pain de munition.

Mais ceux qui se plaignent et gémissent le plus, sont les boulangers.

— Nous sommes particulièrement touchés par les nouveaux règlements, nous a dit un membre de cette honorable corporation. Le préjudice que nous subissons est considérable ; nous perdons sur le poids du pain rassis, nous ne pouvons plus faire les pains de fantaisie à vingt-cinq centimes, qui nous laissent un bénéfice intéressant ; quant à la pâtisserie, beaucoup d'entre nous vont être obligés d'arrêter la fabrication par suite du manque complet de beurre et de la cherté de toutes les matières premières.

## COMMUNIQUÉS

93<sup>e</sup> JOUR DE LA GUERRE

Au cours de la nuit, nous reconnaissons nettement effectué avec succès deux coups de main sur des postes ennemis en forêt d'Apremont et au nord de Badonviller. Gagnonnade intermédiaire sur le reste du front.

Une de nos escadrilles a bombardé efficacement les gares de Grandpré et de Romagne-sous-Montauzon.

## CHEZ LES CONTRÔLEURS DE THÉÂTRES

Le syndicat des contrôleurs des théâtres, concerts et cinémas, a tenu, ce matin, une assemblée générale extraordinaire. Prés de deux cents membres avaient répondu à l'appel de leur comité et se trouvaient réunis, ce matin à 9 h. 30, dans la grande salle de la Taverne Parisienne, faubourg Montmartre.

M. Jacqueminot, trésorier général, présida la réunion. Il fit connaître à ses collègues le résultat de la commission d'enquête, auprès du ministre. Celui-ci étant absent, délégation avait été reçue par un secrétaire, M. Villars, qui remit la discussion à mardi prochain.

« Ce jour-là dit M. Jacqueminot, nous aurons une réponse définitive, et nous saurons à quoi nous en tenir sur le paiement des journées de chômage forcé. En tout cas, il n'y a rien à craindre pour les petits salaires.

« Le gouvernement nous a donné à ce sujet des promesses formelles ; ils continueront à être payés intégralement.

« La grande difficulté nous est créée par les artistes de premier plan, qui, en exigeant le paiement intégral de leurs cachets, grevent le budget du théâtre et font qu'il ne reste plus rien pour les petits employés.

« En tous cas, nos camarades peuvent avoir confiance dans le comité. Nous saurons faire valoir leurs droits.

« Avant de se séparer, l'assemblée a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les contrôleurs de salles de spectacles, théâtres et cinémas, réunis à la Taverne Parisienne, 11, faubourg Montmartre, reconnaissant avoir été mis au courant des démarches entreprises pour leur obtenir le paiement intégral des quatre jours de fermeture.

« Ils adressent aux membres du comité leurs remerciements et ils espèrent que l'appel fait à tous les membres syndiqués sera compris par eux. Ils souhaitent que de nouvelles additions viennent augmenter la force du syndicat qui sera encore appelé à intervenir pour la défense des intérêts communs. »

Une réunion générale sera tenue à la Bourse du Travail dans le courant de la semaine prochaine, mercredi ou jeudi, pour discuter la réponse du ministre.

## LES FEUILLETONS

DU « Bonnet Rouge »

Quatre Feuilletons consacrés aux Actualité

les plus intéressantes

Tour à tour, les productions littéraires, les expositions des peintres, sculpteurs et graveurs, les découvertes ou les études scientifiques de tout ordre, les questions sportives seront passées en revue et feront l'objet de ces feuilletons qui paraîtront les

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine

Ouvert à toutes les idées nouvelles, accueillant pour toutes les thèses originales, le Bonnet Rouge se fera, dans ses feuilletons, l'interprète de toutes les vérités et de la vulgarisation de toutes les belles œuvres de nos écrivains, de nos artistes et de nos savants.

## Le Carnet de Sucre

Ce matin encore, nouvelle circulation du carnet de sucre sur le carnet de sucre. Et ce n'est point la dernière. On en annonce un autre pour réglementer l'attribution du sucre aux établissements d'instruction, hôpitaux, asiles, établissements pénitentiaires, communautés religieuses, pensions de familles, hôtels, cafés, restaurants.

Le document fort long est comme toutes les circulaires de M. Laurent, assez embrouillé, il rappelle ce qui déjà a été dit, mais précise certains points. On y lit notamment :

« En cas de perte ou vol du carnet ou de radiation, le comité départemental aura compétence pour délivrer un nouveau carnet.

« Les carnets délivrés à Paris seront valables dans les vingt arrondissements ; ceux de la banlieue, dans la commune habitée par le titulaire.

« Les carnets sont renouvelables tous les six mois, sur la présentation de la souche. »

Le sucre n'est délivré que sur présentation du carnet. Les quantités peuvent être achetées par tout porteur de carnet. Les coupons sont primés et ils ne sont pas utilisés en temps voulu. On ne peut faire l'achat d'une quantité inférieure à la ration d'un mois.

Les détaillants devront refuser la vente :

1<sup>o</sup> si le carnet émane d'une autre commune ;

2<sup>o</sup> si le carnet n'est pas signé par le titulaire ;

3<sup>o</sup> si le carnet est ramuré ou surchargé ;

4<sup>o</sup> si les coupons sont détachés ;

5<sup>o</sup> si les coupons sont primés et ils ne sont pas utilisés en temps voulu ;

6<sup>o</sup> si le carnet a été ramuré comme volé ou perdu.

Enfin, les détaillants sont tenus de vendre ou de livrer le sucre qui leur est demandé ; son épuisement de leurs approvisionnements. Il leur est interdit d'en subordonner la vente à l'achat d'autres denrées.

La date de mise en application du règlement, instauré par le ministre du ravitaillement, a été fixée au 11 mars.

## A Travers les Sports

Sous notre Bonnet

— La Vie Parisienne était appréciée parce que les coups qu'elle portait, pour être que des coups d'épingle, piquaient juste.

— Mais que ses collaborateurs, sceptiques de profession, lui passèrent maintenant le fanatisme politique égarer leurs coups ?

— La Vie Parisienne dit dans l'un de ses derniers numéros :

« Tous les exemplés et réformés jusqu'à la classe 96 inclus passeront devant l'arpogée militaire, mi-millitaire. La loi est la loi pour tous. Deux millions, tous deux de la classe 96, devront aussi subir la visite prescrite. C'est M. Malvy et Dillmier. »

— La Vie Parisienne est mal renseignée. M. Malvy, ni M. Dillmier n'appartiennent à la classe 96.

— M. Malvy est né le 12 décembre 1875. M. Dillmier le 20 février 1875.

